



## Il n'y a que des droits subjectifs

Réflexions sur la dignité humaine, les droits humains et la démocratie des citoyens

Type de publication : Article de collectif

Collectif : [Droits subjectifs et citoyenneté](#)

Auteur : Sandkühler (Hans Jörg)

Résumé : Comment expliquer la distinction entre droit objectif et droits subjectifs ? La réponse se situe dans le statut anthropologique du droit : la liberté de l'homme engendre une histoire humaine risquée, origine du besoin d'un ordre ayant pour fonction de délivrer les hommes du relativisme lié à la subjectivité de leurs revendications morales. Ce n'est qu'après 1945 que les droits de l'homme seront reconnus comme des droits subjectifs, de sorte que l'ensemble de ceux-ci constitue le droit objectif.

Pages : 111 à 125

Collection : [Bibliothèque de la pensée juridique](#), n° 12

Thème CLIL : 3126 -- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, LETTRES -- Philosophie

EAN : 9782406091387

ISBN : 978-2-406-09138-7

ISSN : 2261-0731

DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-09138-7.p.0111

Éditeur : Classiques Garnier

Mise en ligne : 05/11/2019

Langue : Français

Mots-clés : Cosmopolitisme, droits étatiques des sujets assujettis, injustice, Kant, Kelsen, statut anthropologique du droit

[Afficher en ligne](#)